

*des Princes, &c.* Novembre 1740. 381

Donc plus un vent favorable pour mettre à la voile avec la grande Flotte : Il est au contraire revenu à *Spithead*; 14. cens hommes de Troupes qui étoient sur ses Vaisseaux, ont mis pied à terre, & sont retournés aux Camps d'où ils étoient partis, & lui-même avec le Duc de Cumberland sont de retour à *Londres* depuis le 22. Septembre, aucune des autres Flottes n'avoit aussi pour lors mis en mer, parce qu'il falloit recommencer à conférer, à délibérer, à prendre de toutes autres résolutions sur les moyens les plus convenables de sauver l'honneur de la Nation dans des circonstances si étranges; & peser une déclaration que fit Mr. de Bussy, Ministre de France, aux Seigneurs Régens, en les informant des motifs qui avoient déterminé la Cour à faire partir les Escadres de *Toulon* & de *Brest* : Cette déclaration portoit

*Déclaration de la France au sujet du départ de ses Escadres.*

« que l'objet des intentions du Roi son Maître  
» n'est point de soutenir l'Espagne dans les  
» droits qu'elle prétend exercer sur les mers  
» des Indes Occidentales : Qu'il n'a d'autre  
» but que de protéger les Indes Espagnoles,  
» conformément aux Traités : Que son unique  
» vûë dans cette démarche est de contribuer  
» au rétablissement de la Paix entre l'Angle-  
» terre & l'Espagne, à des conditions équita-  
» bles, & qui soient communes aux deux Puif-  
» sances : Que le Roi désire non-seulement  
» qu'on puisse parvenir à ce but; mais aussi  
» que toutes les Puissances intéressées dans la  
» navigation des Indes Occidentales, puissent  
» obtenir la liberté d'aller & venir librement  
» à leurs colonies, & qu'au surplus le Com-